

Mairie de St-RIVOAL
29190 PLEYBEN
Tel. 81.40.54
Bureau ouvert de 14h à 17h
Fermé le Samedi

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent quatre vingt-deux 29 Novembre
le Conseil municipal de la Commune de SAINT-RIVOAL
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. Louis GUILLOU Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation du Conseil municipal : 23.11.82

PRÉSENTS : MM. Tous les conseillers en exercice

ABSENTS : MM.

M. René PERON a été élu secrétaire.

Classe expérimentale
bilingue à l'école
publique

Le Maire donne connaissance à l'assemblée
du texte de "Projet pour un développement accru
de l'enseignement des langues et cultures régionales
en Bretagne" émanant du rectorat

Il signale que ce projet a suscité chez
les parents d'élèves de l'école publique des réac-
tions très favorables, qu'ils proposent que l'école
de SAINT-RIVOAL, tente dès la rentrée de 1983 une
expérience de bilinguisme en introduisant progressi-
vement l'utilisation du breton en classe

Après l'exposé du maire et après en avoir
délibéré, le conseil municipal décide :

De donner un avis favorable à l'ouverture
d'une classe expérimentale bilingue à l'école de
SAINT-RIVOAL, dès la rentrée 1983

Pour copie conforme au registre

Le Maire,

Kelennerien
Josette Guéguen
Skoazellerez
Corinne Falaise
Kantin
Corinne Falaise

Classes maternelles bilingues
un projet qui prend forme
à Saint-Rivoal

Telegramme
6 décembre
82



Les élèves de l'école publique de Saint-Rivoal unanimes :
« On aime bien le breton... et notre maîtresse, Mme Hervéo ».

En conformité avec le minis-
tère de l'Education nationale,
le rectorat de l'Académie de
Rennes se montre soucieux de
développer l'enseignement des
langues et cultures régionales
en Bretagne.

« Actuellement, fait-il savoir,
la sensibilisation à la culture
bretonne est assurée dans près
de 350 écoles. Dans 230 établis-
sements, on enseigne le breton.
200 instituteurs se consacrent à
cet enseignement et il y a eu
récemment plusieurs créations
de postes ».

Des classes bilingues

Mais le rectorat nourrit le
projet d'aller plus avant.
Comment ? En sensibilisant un
nombre croissant de mater-
nelles et d'écoles primaires à la
langue bretonne; en créant des
classes expérimentales bilin-
gues, dans le secteur public.

Le projet visait, dans un pre-
mier temps, essentiellement les
maternelles. Les collectivités
locales auraient le pouvoir d'in-
tervention. Une classe sollici-
tant l'enseignement bilingue
devrait accueillir un minimum
de 8 élèves.

« Ces expériences devraient
reposer avant tout sur la prise
en charge par l'enseignant, de
la classe, s'il est volontaire,
avec l'aide d'instituteurs-ani-
mateurs. Le taux respectif en
français et en breton sera dé-
fini de manière à éviter la do-
mination d'une langue sur l'au-
tre et à permettre
l'apprentissage convenable de
chacune d'elle ».

Un enseignement donc à mo-

duler selon l'âge des enfants et,
compte tenu de son volontariat
et de son expérimentation, les
méthodes pédagogiques pour-
raient varier d'une école à l'au-
tre.

A Saint-Rivoal :
accord unanime

A Saint-Rivoal, les parents
des 11 élèves de l'école publi-
que et l'unique enseignante,
Mme Hervis, ont applaudi des
deux mains à ces propositions
du rectorat.

« Cela fait la deuxième an-
née, nous dit Mme Hervis, que
nous enseignons ici le breton,
une heure par semaine comme
les textes nous y autorisent.
Lors d'une réunion, mercredi
dernier, les parents des enfants
se sont montrés favorables à
une introduction de la langue
bretonne plus importante sur-
tout en maternelle, étant en-
tendu qu'en classe élémen-
taire, cet enseignement se doit
d'être plus progressif ».

Rien sans la langue

Effectivement, une mère de
famille, Mme Quéré, du village
de Kergombou, acquiesce :
« C'est notre langue mater-
nelle, dit-elle, notre identité de
Breton n'est rien sans la lan-
gue; l'apprentissage doit se
faire tout naturellement à la
maternelle ».

Mme Quéré parle couram-
ment le breton à la ferme. Elle
convient pourtant que certains
parents ressentent ce besoin
moins profondément qu'elle-
même, « mais elles adhèrent de

bonne grâce puisqu'il s'agit là,
pour les enfants, d'une ouver-
ture d'esprit supplémentaire ».

Le projet du rectorat sera-t-il
concrétisé ? A Saint-Rivoal, on
se prépare déjà à l'ouverture
d'une classe bilingue à la ren-
trée de septembre 1983.

En tous cas, pour lui permet-
tre d'aboutir, on envisage à
Saint-Rivoal de mettre sur pied
une association départemen-
tale de soutien, comme il en
existe une en Ille-et-Vilaine.
Une réunion est prévue, à cet
effet, en janvier.

Ajoutons que des stages de
formation sont prévus pour les
instituteurs. Le système per-
mettrait, le cas échéant, l'inté-
gration de « Diwan » à l'Educa-
tion nationale.

Il va sans dire que ce projet
entraînerait également une in-
tensification de l'étude de la
langue bretonne dans le se-
cond degré.

neuf ne s'immuables commi se



Hervé Quéré